

Un être de responsabilité

« Suis-je le gardien de mon frère ? » Gn 4.9

Dans *Le dieu inconscient*, petit volume mais importante contribution de la réflexion psychologique à la vie religieuse, Viktor FRANKL déclare : « Être responsable [...] est le fond essentiel de l'homme, en tant qu'il est être spirituel et non pas seulement être de pulsion¹ ». C'est sur cette notion de responsabilité que je voudrais aujourd'hui conduire notre réflexion. Toutefois, à la différence de termes déjà étudiés, comme ceux de corps, d'âme ou de désir, abondamment utilisés dans les Écritures, celui de responsabilité n'appartient pas au vocabulaire biblique². Cela ne veut pas dire que la notion soit absente de la Bible, bien au contraire ; mais elle ressort plus de l'analyse des récits que de l'étude du vocabulaire explicite. Parmi des dizaines d'exemples bibliques possibles, prenons en quelques-uns.

* *
*

¹ Centurion, Paris, 1975, p. 18. Disciple de Freud puis fondateur de l'analyse existentielle, FRANKL propose une psychologie *des hauteurs* donnant toute sa place à la recherche du sens de la vie.

² Le lecteur peut être étonné de cette affirmation car on trouve, suivant les versions, quelques mentions des mots *responsable* et *responsabilité*, par ex. : Dt 32.6 et Jb 19.4 (LSG), ou Gn 31.39 ; Nb 3.8,36 ; 1R 11.28 ; Mt 24.45,47 (NBS). Mais les mots originaux, s'ils peuvent renvoyer au sens actuel, ne sauraient exprimer cette notion trop moderne, « concept postmarxiste » (A. ETCHEGOYEN, *La vraie morale se moque de la morale*, Paris, Seuil, 1999, p. 145) et fer de lance de l'éthique contemporaine (H. JONAS, *Le Principe responsabilité*, Paris, Cerf, 1990 ; R. SIMON, *Ethique de la responsabilité*, Paris, Cerf, 1993). Pour revenir aux textes bibliques, en Gn 31.39, la signification est : *manquer le but, pécher, offenser*, mais aussi *payer, offrir un sacrifice, purifier*, etc. En 1R 11.28 c'est : *punir, condamner*, mais aussi *se souvenir, visiter, faire attention à, établir, nommer à une charge*. Ces deux derniers sens se retrouvent dans Mt 24.45.

En créant l'homme à son image, Dieu le souhaite responsable. Pour le former Il lui confie la tâche de cultiver et de garder le jardin (Gn 2.15). Cultiver veut dire travailler, et garder³ signifie prendre soin, faire attention, protéger, obéir, observer ou chômer (le sabbat), célébrer, ce qui implique fidélité et vigilance. Dans la mentalité sémite, l'alternance de deux termes opposés et complémentaires (jour-nuit, bien-mal et, ici, travailler-chômer) indique la volonté d'aborder les choses de manière globale. La vocation de l'homme, ce n'est pas seulement une tâche de jardinier, modeste et ponctuelle, c'est plus fondamentalement la totalité de sa vie : travail-repos, action-réflexion, effort extérieur-intériorité. C'est se savoir responsable, de son jardin, de soi, de son environnement, à commencer par cet *environnement* si proche qu'est le prochain ; c'est le vouloir, l'assumer et se sentir honoré et aimé par une telle preuve de confiance.

*

Lorsque, après leur désobéissance, Dieu interpelle Adam et Ève, leur premier réflexe est de se défausser : « c'est la femme », « c'est le serpent » (Gn 3.12-13). Façon, liée à l'économie du péché, parfois utile, souvent perverse et mortifère, d'envisager la responsabilité. Ce n'est plus *être responsable* et se sentir tel, c'est *chercher un responsable*, ou parfois le trouver, sans même le chercher, par simple attribution.

³ Verbe important et fréquent (*shâmar*, 468 mentions) par ex. : Gn 4.9 ; 17.9 ; 30.31 ; Ex 20.6 ; 31.13 ; Lv 8.35 ; Nb 1.53 ; Dt 4.9 ; Ps 17.8 ; Es 21.11 ; Jr 4.17 ; Ez 18.9 ; Mt 2.16.

Alors que la première attitude est affirmation de soi et de l'Autre, la seconde est souvent négation de soi et stigmatisation de l'Autre. Cette double influence négative est particulièrement palpable en justice lorsqu'une victime (ou un système pénal) exige un coupable, au risque d'une erreur judiciaire. Cette procédure est évidemment négative pour l'autre (le prévenu) qui est diabolisé, mais aussi pour la victime elle-même qui se détruit en pensant, à tort, ne pouvoir faire son travail de deuil sans une sanction exemplaire.

*

La réponse bien connue de Caïn à la question de Dieu est également pertinente pour notre propos. Caïn est gravement fautif, mais il ne semble pas se sentir coupable et annonce clairement sa volonté de non-responsabilité : « suis-je le gardien de mon frère ? » (Gn 4.9). Première leçon : culpabilité et responsabilité, même si les deux notions sont liées, doivent être distinguées. Deuxième leçon : garder, c'est plus que d'être un gardien (de prison, ou du temple), c'est être le veilleur, le protecteur, le responsable, le célébrant de quelqu'un ou de quelque chose d'autre. Caïn aurait dû être cela parce qu'à un droit, ici celui de l'aîné, correspondent toujours des devoirs. En ce sens, toute la Bible dit : « ne sois pas un fils de Caïn ! Oui, tu es le gardien, de ton frère, de toi-même, et aussi de ton Dieu, dans les paroles qu'il te confie, dans le respect de sa création ».

*

Prenons l'exemple de Moïse. Lors de son appel (Ex 4), combien fut difficile, même après le buisson ardent, l'acceptation de la responsabilité de sa vocation. Moïse, notre double ! Et puis, plus tard, juste après l'épisode du veau d'or, son cri d'intercession en faveur du peuple. Il l'aime tellement ce peuple difficile, il s'identifie tellement à lui, qu'il pré-

férait mourir avec lui plutôt que d'être le seul sauvé. Ici Moïse se révèle le parfait anti-Caïn. Caïn était coupable et ne se sentit pas même responsable. Moïse n'est pas coupable, et pourtant il se veut pleinement responsable de et avec son peuple⁴. Moïse, type du Christ.

*

Il faudrait citer beaucoup d'autres exemples concernant les patriarches (Noé, Abraham, Joseph), les rois (Saül, David, Josias) les prophètes, mais la place manque ! Je mentionnerai quand même Ezéchiel, chantre de la responsabilité prophétique (3.17-21) et de la responsabilité morale personnelle (18.19-21).

<p><i>Pardonne maintenant leur péché ... sinon, efface-moi de ton livre... Ex 32.32 (LSG)</i></p>

**

*

Après ce survol de l'AT le meilleur reste à venir. N'est-ce pas en effet le Fils de l'homme qui peut, mieux que quiconque, nous enseigner la notion de responsabilité ? Toute sa vie mériterait d'être examinée selon ce critère. Cela n'est pas possible et je ne prendrai que quelques faits parmi ceux qui me semblent les plus significatifs.

*

Tout d'abord l'Incarnation⁵. Peut-on imaginer la qualité et l'étendue de la responsabilité du Logos assumant ce dépouillement et ce qu'il implique : prise de risques, souffrances, mort, irréversibilité de la plongée dans l'humanité et le temporel ?

*

Jésus a douze ans. Au Temple, il discute avec les docteurs de la loi et répond à ses parents : « ne saviez-vous pas qu'aux choses de mon

⁴ Mêmes sentiments chez Daniel (9.5-15) et Paul (Rm 9.3).

⁵ Jn 1.1-14 et Ph 2.5-8.

Père il me faut être ? » (NTI, litt. « il faut être moi », Lc 2.49). Primo, la phrase révèle la conscience aiguë que l'adolescent a de sa mission. Secundo, s'occuper des affaires du Père n'est pas une excuse pour ne pas s'occuper des hommes, pour fuir ses responsabilités, au contraire, c'est l'ancrage de celles-ci dans un engagement supérieur. Tertio, l'expression « il faut », exprime une nécessité. Mais de quel ordre est-elle ? Cela mérite examen.

L'obligation est multiple et plus ou moins contraignante. A *minima*, c'est un simple souhait (du genre : *il faut* venir nous voir) ; à l'autre extrême, ce peut être une réalité inéluctable (*il faut* mourir un jour). Entre les deux, *il faut* exprime une certaine exigence qui peut être mentale (intellectuelle, émotionnelle, spirituelle), biologique (c'est-à-dire un besoin plus ou moins interne), social ou juridique (c'est-à-dire une contrainte plus ou moins externe). Cette obligation peut être relative, (quand le temps menace, *il faut* prendre son parapluie), conditionnelle (*il faut* passer son permis de conduire, sous-entendu, si l'on veut piloter une voiture), ou absolue (*il faut* s'alimenter pour vivre, niveau biologique, *il faut* respecter la loi, niveau moral et subjectif ou juridique et social).

Dans le cas de Jésus, à douze ans, comme plus tard (Lc 4.43), la nécessité découle d'une responsabilité morale et spirituelle, élément essentiel de sa croissance totale (Lc 2.52) et de la fidélité à son ministère.

*

Baptême et tentation sont deux autres épisodes forts de la croissance de Jésus en responsabilité. Dans les deux cas, c'est une étape d'identification à la condition humaine. Identification qui, comme le dit le mot, n'est pas le revêtement de signes extérieurs, comme un acteur le ferait avec son costume de scène et un rôle appris par cœur, mais une

transformation intérieure, un devenir, par une obéissance profonde (Hé 5.8) et non selon la lettre. C'est ce qu'indique la conduite du Saint-Esprit (Lc 4.1). Cette directive de l'Esprit dit deux grandes vérités. D'une part, le Christ est libre (Jn 8.31-36) puisque tel est le résultat de l'Esprit (2Co 3.17). D'autre part, Jésus ne va pas vers la tentation par intérêt masochiste pour la souffrance. Il manifeste un autre aspect de la responsabilité : assumer les conséquences de ses choix et traduire ses paroles en actes (1Co 4.20).

*

J'ai fait allusion au ministère d'annonce (Lc 4.43) de la Bonne Nouvelle. Le lecteur comprendra aisément qu'il faudrait pouvoir le reprendre en détail ; ce n'est pas possible. Je note simplement que chaque action vis-à-vis des malheureux, des enfants, des femmes, souvent contre les puissants ou des traditions, etc., exprime et illustre son extrême courage, autre visage de son sens des responsabilités.

*

Prolongement cohérent et sublime de l'engagement de Jésus dans son ministère : son attitude face à la mort. Il n'est pas possible de l'occulter. Jésus ne recherche ni ne méprise la mort, par une attitude philosophique héroïque⁶ ; on ne lui prend pas non plus sa vie, il la donne (Jn 10.17,18) au terme d'un choix de toute éternité (Ac 2.23) et d'un combat de dernière extrémité (Mt 26.36-45). Il l'accepte comme volonté de Dieu devenue volonté et engagement

⁶ Je signale une saisissante étude comparée de la mort de Socrate et de la mort de Jésus dans O. CULLMANN, *Immortalité de l'âme ou Résurrection des morts*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1956.

personnels : « il fallait que le Fils de l'homme ... soit tué ». Il n'y a aucune raison biblique, exégétique ou théologique, ici, de lire ce *il fallait* d'une manière différente qu'en Lc 2.49 ou 4.43⁷. Le verbe dit une responsabilité morale et spirituelle absolue, liée à la volonté de sauver le genre humain, et coexistentielle à l'Incarnation. Devenir homme sans la finitude de l'humain, sans sa mortalité, serait une antinomie ou une parodie. Il en résulte, avec encore plus de vigueur, ce qui a déjà été dit plus haut, savoir le fait d'assumer les conséquences de ses décisions, de « se porter garant », de « répondre⁸ » de ses actes.

*

A la lumière du message biblique, deux types différents de responsabilité sont concevables. La première, développée jusqu'ici, consiste à décider librement et à assumer les conséquences de ses actes. Cette responsabilité-là, Jésus l'a pleinement exercée ; toutefois, devant le vaste dessein qui le précède, elle se révèle trop étroite pour lui. Ici intervient un autre aspect, plus fondamental. Il existe une « responsabilité que je n'ai pas choisie, qui précède mon initiative et joue, en quelque manière, le rôle de principe⁹. » Essayons de saisir ce second aspect par une réflexion sur l'Autre (Dieu, le prochain). Quand je rencontre le regard, le visage de l'Autre, je suis face à un être existant indépendamment de moi, dont la présence surgit, et qui, de manière absolue pour Dieu, relative pour l'humain, me transcende. La présence d'Abel s'impose à

⁷ L'étude attentive des nombreuses mentions (105) de la forme impersonnelle du verbe falloir (*dei*, il faut, il fallait, il est nécessaire, opportun) ne permet pas d'aller contre ce sens (cf., par ex. : Mt 25.27 ; Lc 2.49 ; 4.43 ; 11.42 ; 12.12 ; 13.16,33 ; 15.32 ; 18.1 ; Jn 4.4 ; Ac 27.21).

⁸ Le mot *responsable* vient du latin *respondere*, répondre, au sens de « se porter garant ».

⁹ R. SIMON, *Op. cit.*, p. 9.

Caïn, que celui-ci le veuille ou non. C'est bien là le problème : Cain ne peut éviter cette responsabilité qu'il n'a pas choisie, dont *il n'est pas responsable*. La dissymétrie fait que l'Autre apparaît alors comme transcendant. Comment vais-je le percevoir ? Selon une voie de mort ou une voie de vie (Dt 30.19) ? Responsabilité fondamentale. Si je perçois l'Autre comme potentiellement dangereux (« l'enfer, c'est les autres » dit J.-P. Sartre), je peux le renvoyer, au mieux au néant de l'indifférence, au pire à celui de la

mort. Je puis aussi lui porter intérêt, le prendre en considération, me mettre en relation avec lui, l'élire, l'aimer, mais au péril de ma vie. La première option, face à Abel, fut celle de Caïn ; la seconde, face à l'humanité, fut celle du Christ. Cette responsabilité-là éclaire vivement, bien sûr, le ministère et la mort du Christ. Mais elle met aussi en lumière, puisque notre propos actuel est centré sur l'homme, ce que peut, ce que devrait être la vie humaine en général et mon existence en particulier. Certes, ce ne sont que quelques bribes des richesses de la responsabilité assumée par Jésus, mais elles révèlent bien le modèle de l'Homme qu'il nous propose.

* *

*

Pour la Bible, l'homme est un être de responsabilité. La facette trouver-des-responsables ayant été récusée, la vraie responsabilité, fond essentiel de l'être spirituel, apparaît double. Assumer sa vie, ses choix, ses actes et leurs conséquences ; puis, plus profondément encore, penser, prier et forger son existence en relation à l'Autre, à Dieu, à son prochain, dans l'esprit de la Révélation de Dieu en Jésus-Christ.

Philippe AUGENDRE

Manosque, le 9 septembre 2006